

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION
437 RUE SAINT-PAUL**

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné :

QUE le comité chargé d'étudier les demandes de démolition en vertu du Règlement numéro 256-1 relatif à la démolition d'immeuble est saisi d'une demande de démolition pour l'immeuble situé au 437, rue Saint-Paul, sur le lot 5 388 929, à sa séance du **10 octobre 2023** débutant à 19 h 00 à la salle du conseil municipal située au 427C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde.

Conformément à la réglementation, toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation doit, dans les dix (10) suivant l'affichage du présent avis, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la greffière-trésorière à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Ubalde, 427B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, G0A 4L0 ou par courriel à info@saintubalde.com.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 28 SEPTEMBRE 2023



July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir publié et affiché le présent avis public à l'endroit ordinaire ainsi que de l'avoir publié dans une édition de notre journal municipal le St-U le 29 septembre 2023

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière